

Relations canado-américaines: mythe et réalité

par Irving Brecher

— Vous êtes vieux, père Guillaume, dit le Jeune,
Et vos cheveux sont devenus blancs.
Et cependant vous faites des pirouettes!
A votre âge, est-ce correct?

— Dans ma jeunesse, répondit à son fils le père Guillaume,
Je craignais pour ma cervelle.
Mais maintenant je suis parfaitement sûr de n'en pas avoir
C'est pourquoi je pirouette sans cesse.

(*Alice au pays des merveilles*)

Il est à la mode ces temps-ci au Canada de penser que notre pays a fait beaucoup de progrès depuis ses premiers contacts avec les États-Unis. L'ignorance a fait place à la compréhension; l'apathie à la vigueur; la peur à l'assurance. Les soi-disant partisans du «nationalisme économique» nous répètent à qui mieux mieux que, d'indolents et incapables que nous étions au XIX^e et au début du XX^e siècle, nous sommes maintenant en passe de devenir un État qui sait ce qu'il attend de ses relations avec les États-Unis, qui sait comment l'exprimer et comment s'y prendre pour l'obtenir. Tout irait pour le mieux, bien sûr, s'il en était vraiment ainsi. Mais ce serait nous leurrer que de ne pas reconnaître qu'il y a là un mélange de mythe et de réalité aussi difficile à soupeser qu'à départager. Examinons ce qui s'est passé dans notre histoire et ce que l'avenir nous réserve.

M. Brecher est professeur d'économie à l'Université McGill. Il a été membre de la Commission Gordon et vice-président et directeur du Conseil économique du Canada, de 1972 à 1974. Il a fait partie de nombreux comités et conseils, dont le Conseil canadien pour la coopération internationale, le conseil d'administration du Centre de recherches pour le développement international; il a également fait fonction d'expert-conseil auprès de l'Institut de recherches politiques. M. Brecher a rédigé de nombreux articles sur l'économie et le développement. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.

Les premières années

Il y a peu de doute qu'au cours des 70 et quelques années séparant la Confédération et la Seconde Guerre mondiale, l'attitude du Canada à l'égard de ses liens avec les États-Unis se caractérisait surtout par son mutisme et par le sentiment qu'il fallait à tout prix éviter les frictions avec un voisin beaucoup plus riche et plus puissant. L'attitude américaine à la même époque était une ignorance généralisée des besoins et des aspirations du peuple canadien et, du reste, une indifférence totale à cet égard.

Évidemment, ce type de relations laissait beaucoup à désirer. C'était cependant à demi mal si l'on considère, d'une part, que la survie du Canada était menacée par des dangers réels et physiques, du moins dans les premières années de la Confédération, et d'autre part, que la politique canadienne introduite en 1879 était destinée spécifiquement, quels que fussent ses défauts, à contrebalancer la suprématie américaine en stimulant le commerce intérieur du pays et son commerce extérieur avec l'Europe. De toute façon, le Royaume-Uni, avec qui nous étions très étroitement liés, était toujours là pour limiter les dégâts que pouvait nous causer un règlement maladroit de problèmes canado-américains. Dans un contexte aussi peu favorable, les Canadiens et les Américains ont tout de même eu le bon sens de collaborer dans un domaine d'une importance particulière pour eux lorsque, conjointement, ils ont créé pour régir leurs eaux limitrophes la Commission mixte internationale, un organisme quasi judiciaire aujourd'hui largement respecté comme un instrument de